



LA HAUTE SAVOUREUSE

Parole à Claude TREBAULT, vice-Président



Claude TREBAULT, vice-président de notre Communauté, fait un point sur la situation des travaux dans le domaine de l'assainissement.

Le programme d'installation du réseau collectif sur les communes de la CCHS touche à sa fin : en prévision de la fusion prochaine de notre communauté de communes avec celle du Pays sous Vosgiens, au 1^{er} janvier 2017, toutes les tranches de travaux programmées seront soit achevées, soit en voie de l'être à court terme.

Ainsi, sur AUXELLES-BAS, AUXELLES-HAUT, LACHAPPELLE-SOUS-CHAUX et VESCEMONT le programme de travaux est achevé ; sur GIROMAGNY la construction du réseau sur la fin de la rue des Prés Heyds est prévue pour 2017 ; sur LEPUIX la dernière tranche de travaux se terminera prochainement et la mise en service du réseau sera effective dès la réception du chantier ; sur ROUGEGOUTTE deux tranches sont prévues pour terminer le programme d'assainissement : l'une dans l'avenue du Général de Gaulle (fin de la rue) avec des travaux prévus d'ici fin 2016 et l'autre rue du Bringard et Chemin du Quet avec des travaux prévus en 2017 ; sur CHAUX la fin de la rue des Eparses vient d'être réceptionnée et

la dernière tranche de travaux, prévue pour 2018, concernera la rue des Carrières, la rue Nouvelle, la rue de l'Étang (en partie), la rue des Sapois, la rue sous le Bois (fin), la rue de la Vairre, la rue du Centre et la rue du Petit Chemin.

Au final, le zonage d'assainissement collectif amènera à un taux de collecte de 94 % sur le territoire de la CCHS, cette collecte étant amenée sur la station d'épuration (STEP) de Giromagny.

La situation détaillée par commune est présentée dans le tableau en bas de page.



Le chantier d'Auxelles-Bas : intersection de la rue du général de Gaulle avec la rue de la Creusevie.



Le chantier de Chaux : achèvement de la rue des Eparses.

COMMUNES	Zonage d'assainissement collectif				Zonage non collectif	Nombre total de foyers	% foyers raccordés	% collecte station actuel	% collecte station final
	Foyers raccordés	Foyers non raccordés	Extensions à réaliser	Total					
Giromagny	1077	6	5	1088	23	1111	97	97	98
Lepuix	415	55	32	502	52	554	85	75	91
Vescemont	289	12	0	301	43	344	88	84	88
Rougegoutte	333	13	85	431	7	438	79	76	98
Chaux	319	16	96	431	13	444	75	72	97
Lachapelle/Chaux	278	20	0	298	22	320	93	87	93
Auxelles-Bas	110	27	73	210	21	231	59	48	91
Auxelles-Haut	110	42	0	152	21	173	88	64	88
TOTAL	2931	191	291	3413	202	3615	86	81	94

Visite princière

Le lundi 6 juin la ville de Giromagny recevait avec faste le prince Albert II, souverain de la principauté de Monaco, l'état le plus densément peuplé du monde mais dont la population se limite aux environs de 37 000 habitants.

Paré des titres de comte de Ferrette, comte de Belfort et comte de Rosemont, pour ne citer que ceux d'intérêt local, titres hérités du duc de Mazarin par le jeu d'alliances successives, le prince a visité l'église Saint-Jean-Baptiste pour y entendre l'orgue Verschneider en cours de restauration (*restauration financée en partie grâce à une contribution de la fondation du Prince Albert II de Monaco*). Il a ensuite dévoilé une plaque désignant le parvis de l'église du nom de "Parvis des princes de Monaco".

Après une heure passée à Giromagny le monarque a poursuivi son voyage en direction du comté de Thann et de la baronnie d'Altkirch également anciens fiefs du duc de Mazarin.

Christian CODDET



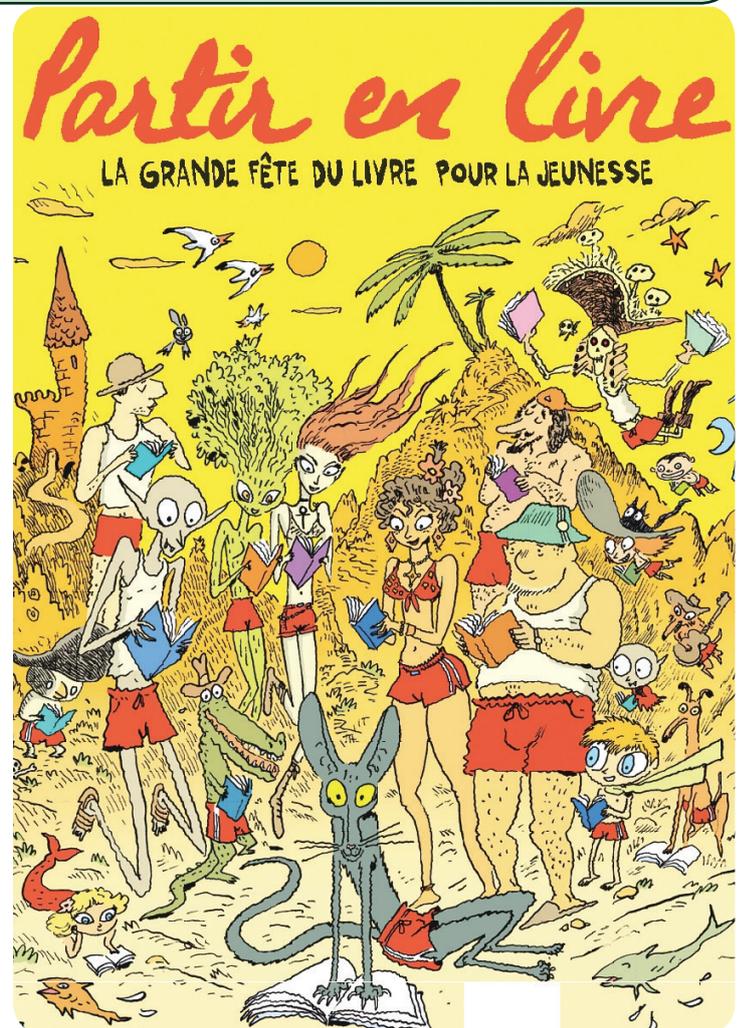
Plaisirs et Culture

Cet été, du 1^{er} juillet au 21 août, la piscine d'Etueffont sera ouverte tous les jours au public (sauf le 14 juillet et le 15 août) de 14h00 à 18h00. Ensuite elle fermera du 22 août au 11 septembre pour se préparer aux programmes de la nouvelle année scolaire. Au menu de l'été figureront, outre une eau à 29 °C, l'accès au parc de verdure (1 hectare pour s'ébattre en toute sécurité) et aux jeux d'extérieur, des cours de natation organisés à la semaine, du mardi au vendredi de 18h00 à 19h00, et des séances "d'aquabiking" prévues tous les lundis de 18h00 à 19h00 (informations sur piscine-etueffont.fr ou au 03 84 54 72 40).

La piscine participera également, en partenariat avec la médiathèque intercommunale du Pays sous Vosgien, à la fête du livre via l'opération nationale "Partir en livre" organisée par le centre national du livre. Ainsi, 2 fois par semaine, les mardis et vendredis, du 12 au 26 juillet, les livres viendront à votre rencontre à la piscine. Quoi de plus "cool" que de s'adonner à la lecture au soleil ou à l'ombre d'un arbre après un bon bain ? Et pourquoi pas emporter un livre pour enrichir ses soirées ou ses grasses matinées ?

Un livre, qu'il soit lu dans un jardin, sur une plage, à la maison ou à l'école, c'est la promesse d'un voyage, du plaisir, de la liberté. C'est tout le sens de l'action « Partir en Livre » 2016 qui a aussi pour but faire évoluer l'image du livre auprès des plus jeunes en créant une « fête du livre », en déclinant l'évènement pendant les loisirs et les vacances en famille, en facilitant l'accès aux livres plaisir sur les lieux de vacances ou à proximité du domicile pour ceux qui ne partent pas. Renseignements auprès de Sylvie Widmer (sylvie.widmer@cc-pays-sous-vosgien.fr ou tél. 03 84 54 72 39) ou encore sur www.partir-en-livre.fr

Christian CODDET



T r a n s p o r t

Après le temps de la surprise qui a gâché notre mois d'avril, puis de la colère et de l'interrogation sur les nouvelles habitudes à prendre, vient aujourd'hui le temps d'un premier bilan. Et si besoin était les premiers éléments recueillis sur la nouvelle organisation du transport pour notre Communauté nous indiquent que les évidences en matière de transport sont trompeuses et que les solutions qui peuvent apparaître à priori de bons sens ne sont pas nécessairement celles qui apportent le plus de satisfactions et vice-versa.

En effet, et bien qu'il convienne de prendre les chiffres d'un seul mois avec la plus grande circonspection, les résultats du mois de mai 2016 indiquent un accroissement de presque 12 % du nombre de voyageurs transportés (23 685 contre 21 218) sur le territoire de notre Communauté par rapport à mai 2015. En fait ce résultat global cache des disparités qui vont de + 24% à Auxelles-Haut à + 11% à Vescomont en passant par + 17% pour Rougegoutte mais aussi et malheureusement un - 3% à Lachapelle sous Chauv et un - 16% à Auxelles-Bas.

Les données des études qui montraient que 92% des habitudes de transport seraient couvertes par la nouvelle solution élaborée dans l'urgence se trouvent donc confirmées et témoignent de la qualité du travail effectué par les services du SMTC et par les élus représentant notre secteur. Il est à noter que ces relativement "bons" résultats obtenus sur notre territoire ne se retrouvent pas hélas sur l'ensemble des autres zones suburbaines du département qui en moyenne accusent une baisse de fréquentation de 5,4%.

Bien sûr certains qui disposaient auparavant d'un moyen pratique pour leurs déplacements sont restés au bord de la route et il convient encore et toujours de rechercher des solutions qui apportent le maximum de service et de confort à l'ensemble de la population, évidemment dans le cadre des moyens disponibles et de la politique définie par le conseil Syndical.

La commission "transport" de la CCHS reste donc à l'écoute de tous les citoyens et poursuit ses investigations et ses recherches de solutions plus performantes. Avec les services du SMTC plusieurs hypothèses d'aménagement sont actuellement étudiées en vue d'apporter de premières améliorations pour la rentrée de septembre. Au premier rang de ces hypothèses et relativement aux attentes enregistrées figure une ligne transversale reliant Sermamagny à Etueffont en passant par Lachapelle, les Auxelles, Giromagny, Rougegoutte, Petimagny. Son tracé exact qui conditionne son coût et son cadencement, son articulation avec les lignes principales et son financement nécessiteront cependant encore beaucoup de travail et d'efforts. Il en va de même des aménagements de tracés et d'horaires pour les autres lignes.

Rendez-vous dans notre numéro de septembre pour découvrir le résultat de ces travaux et dans l'attente n'hésitez pas à faire part de vos remarques et suggestions en écrivant à «commission transport», CCHS, allée de la Grande Prairie, 90200 Giromagny ou bien par courriel à haute-savoireuse@wanadoo.fr et merci à tous ceux qui nous ont déjà écrit pour leur contribution à la réflexion collective.

Christian CODDET

P L U I n e w s

A l'heure où j'écris ces lignes, le diagnostic intercommunal abordant les thématiques de l'habitat, de la population, des transports, de la consommation foncière, ... touche à sa fin. Que de chemin parcouru depuis le lancement de la démarche PLUi le 20 février 2015 !

A ce stade de notre programme, je tiens à souligner l'investissement personnel des membres du comité de pilotage (2 par commune) qui ont participé avec une assiduité remarquable à de nombreuses réunions et ateliers qu'il convient, pour mesurer le travail accompli, d'énumérer : Démographie et Habitat le 27 mai 2015 ; "Porter à connaissance" de la DDT les 20 et 28 mai 2015 ; Equipements et services à la population le 6 juillet 2015 ; Atelier tourisme le 16 septembre 2015 ; Atelier habitat le 23 septembre 2015 ; Economie le 7 octobre 2015 ; Transports le 25 novembre 2015 ; Analyse de la consommation foncière et développement urbain le 9 décembre 2015 ; Note d'enjeux présentée par la DDT le 14 décembre 2015 ; Atelier "patrimoine bâti" les 27 janvier et 2 mars 2016 ; Atelier "déplacements doux" le 27 avril 2016 ; Etat initial de l'environnement le 18 mai 2016 ; Atelier paysage le 15 juin 2016. Enfin je souligne que ces réunions et ateliers ont été conduits avec

un grand professionnalisme par l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort.

A présent se met en place une action de concertation en direction de l'échelon communal. Ainsi avec Anne Quenot, la personne en charge du dossier à l'AUTB, je participe à des rencontres dans chaque village au cours desquelles les responsables des commissions "urbanisme" et les élus peuvent s'exprimer et commencer à définir les projets et les ambitions de leur commune. Des réunions publiques de concertation avec les habitants seront également programmées.

Dès cet automne, le comité consultatif (40 élus représentant les 8 villages) se réunira pour la présentation du diagnostic intercommunal et donnera le départ de la 2^{ème} phase du programme, l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), qui est le document d'orientation politique du PLUi.

Afin de respecter le calendrier défini par la loi du 20 décembre 2014 dite "de simplification", qui nous a permis de repousser la date de caducité des POS et de "grenellisation" des PLU en vigueur dans nos communes, nous devons engager le débat du PADD avant le 27 mars 2017. Quant à l'approbation du PLUi,

elle devra être effective au plus tard le 31 décembre 2019.

Mais quelles incidences aura la fusion de la CCHS avec la CCPSV ?

Parce que le PLUi est inscrit, depuis la loi ALUR, dans le bloc des compétences obligatoires des communautés de communes, le nouvel ensemble deviendra de facto, en l'état actuel du droit, compétent en la matière. Toutefois le gouvernement entend semble-t-il apporter de la souplesse et permettre aux nouvelles entités issues de fusions de monter progressivement en responsabilité en matière d'urbanisme. Ainsi, pendant une période transitoire, limitée au 1^{er} janvier 2022, la communauté issue de la fusion pourrait exercer une compétence "à la carte" sur les territoires des anciennes communautés. En d'autres termes, la montée en charge de la nouvelle communauté de communes en matière d'urbanisme serait progressive et territorialisée.

En conclusion, notre démarche PLUi sur le territoire de la CCHS pourra continuer à avancer et parvenir à son terme et les communes de la CCPSV auront jusqu'au 1^{er} janvier 2022 pour transférer leur compétence à la nouvelle communauté de communes.

Jean-Claude HUNOLD

PRATIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17 Pompiers : 18 SAMU : 15
ErDF : 09 72 67 50 90 GrDF : 08 00 47 33 33
Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19
Pharmacie de garde : 03 84 27 72 16
Médecin de garde : 3966

AGENDA

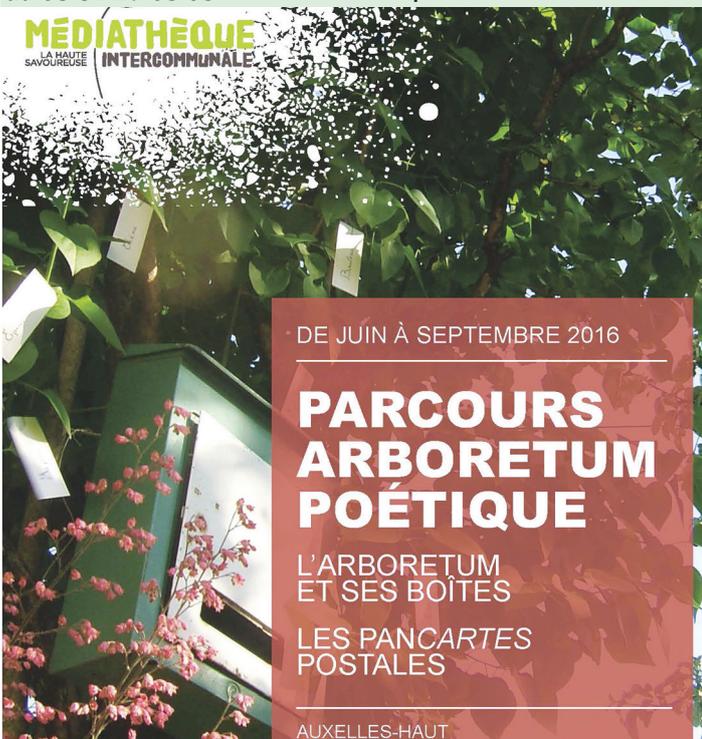
Samedi 16 juillet : "Sous le ciel de Paris" : spectacle pyroscénique organisé à Auxelles-Bas à partir de 22H30 avec buvette à partir de 21H00.

Dimanche 21 août : Fête du Ballon (voir ci-contre).

Samedi 3 septembre : Forum des associations de 10h00 à 17h00 dans les locaux de l'EISCAE à Etueffont.

Dimanche 4 septembre : Vide-grenier du Tennis-club à Lachapelle-sous-Chaux.

De juin à septembre : Suivez le parcours "Arboretum poétique" à Auxelles-Haut (voir ci-dessous). Renseignements au 03 84 29 05 05



MÉDIATHÈQUE
LA HAUTE SAVOIREUSE
INTERCOMMUNALE

DE JUIN À SEPTEMBRE 2016

PARCOURS ARBORETUM POÉTIQUE

L'ARBORETUM ET SES BOÎTES
LES PANCARTES POSTALES

AUXELLES-HAUT

Chantier Jeunes

Depuis 15 ans l'Association d'Education Populaire St Martin de Chaux organise, en collaboration avec la commune, un chantier "Jeunes" qui rassemble une dizaine d'adolescents âgés de 14 à 18 ans. La démarche volontaire et bénévole s'inscrit dans un acte citoyen. Tous les jeunes des communes de la CCHS sont acceptés et si les enfants de Chaux sont prioritaires ils ne représentent que 50% des inscrits. L'inscription est gratuite.

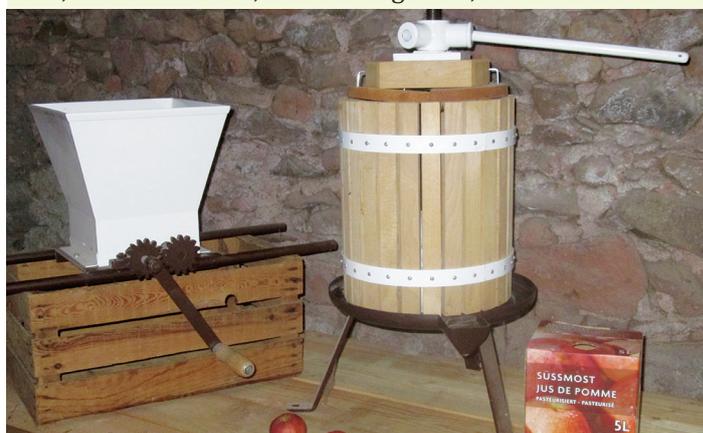
Encadrés par 4 adultes bénévoles, les jeunes réaliseront collectivement pendant une semaine des travaux d'intérêt général pour la commune de Chaux. Dans le cadre du jumelage le groupe participe également une année sur deux à des échanges avec le village de Brinzio en Italie. Une partie importante du projet est financée par la Caisse d'Allocations Familiales. Le Centre Socioculturel de la Haute Savoie assure un appui technique pour l'élaboration des projets d'animation et de loisirs et la municipalité de Chaux met à disposition le foyer communal pour la restauration.

Pressions !

L'association "Le pressoir d'Etueffont" a pour but la transformation des ressources fruitières et apicoles et la mise en valeur des vergers. Ses activités comprennent les sections ruchers, vergers et pressoir. Au cours des dernières années, grâce à l'action de la commune, 10 ruchers ont été créés à Etueffont, dont le rucher communal. Celui-ci se compose désormais de 4 ruches de type Dadant. L'association pratique aussi la taille des arbres des trois vergers communaux : taille de formation pour les jeunes sujets et taille de régénération pour les arbres vieillissants.

En se basant sur le fait que les fruitiers, et particulièrement les pommiers, produisent des fruits qui souvent restent au sol, un atelier de pressage et de conditionnement de jus de pommes a été mis en service. Si vous avez des pommes ou des poires et que vous souhaitez en faire du jus, les bénévoles de l'association seront là pour vous accueillir et transformer vos fruits en jus à partir de septembre.

La participation est ouverte et chacun peut rejoindre l'association. Renseignements : par téléphone au 06 51 45 52 27 ; par courriel à pressoir.etueffont@gmail.com ou par courrier à "Le pressoir d'Etueffont", Mairie d'Etueffont, 1 rue de Rougemont, 90170 Etueffont.



C'est la fête

Cette année encore l'Association "Transhumance et Traditions" organise la fête artisanale du Ballon d'Alsace qui aura lieu le dimanche 21 août 2016 de 10H00 à 18H00 sur le sommet du Ballon d'Alsace. La journée sera animée par le groupe "Hattatos", association qui présentera des métiers anciens traditionnels (schlittage, bûcheronnage, haut fer, sciage de long, équarrissage, saboterie, ...) ainsi que son groupe folklorique. Au programme également de nombreux artisans et producteurs régionaux (jambons, saucisses, fromages, miels, vins, ...) et bien sûr des buvettes et une restauration. Renseignements au 03 84 29 32 33.

